

AOÛT/SEPTEMBRE 2017 FLASH INFOS



LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE

Mairie : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre
Tél. : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75
E-mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr
Internet : www.mairie-condesurvesgre.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi : 9h30 - 11h30 et 14h30 - 18h30
Mardi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 15h00 - 17h00
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00
Permanence des adjoints : en semaine sur rendez-vous

LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA !

25 AOÛT **CINÉ PLEIN AIR À CONDÉ SUR VESGRE**

Une séance de ciné plein air à Condé sur Vesgre sera organisée **le vendredi 25 août 2017 à 20h30**, au stade de Condé sur Vesgre.

L'entrée sera gratuite.

Au programme, du cinéma tout public :

un classique pour rire en famille « **Qui veut la peau de Roger Rabbit ?** » de Robert Zemeckis, sortie en 1988.

Avec Bob Hoskins, Christopher Lloyd, Roger et Jessica Rabbit, et les Toons...

Durée du film : 103 mn

Réservez votre soirée, les transats sont fournis mais prévoyez une petite laine.



JOURNÉES DU PATRIMOINE :

Les 16 et 17 septembre 2017 à l'église St Germain de Condé. Horaires : 10h/12h30 et 14h/18h
Programme à Condé cette année : restauration de l'église Saint Germain de Condé, retour sur plusieurs années de travaux.
Exposition : 20 ans de restauration dans les Yvelines. Ouvert à tous, gratuit.

A PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE

et pour plusieurs mois, la Mairie va être en travaux. Cela va inévitablement entraîner des contraintes et des désagréments que nous tenterons de rendre les plus minimes possible.

ORDURES MÉNAGÈRES, TOUJOURS

l'usage des containers enterrés demande un peu de sens civique. Pour le bien être de tous, si quelques déchets se répandent à côté du container, ayez le réflexe de les ramasser pour ne pas laisser de déchets sur la voie publique.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

7 SEPTEMBRE 2017

Sortez vos encombrants la veille au soir.

Respectez la liste des déchets non collectés : gravats, pots de peinture, huile, pneus, électroménager.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

aura lieu à Bourdonné cette année **Le 9 septembre 2017 de 14h à 18h** dans le parc de la mairie de Bourdonné.

ELLES CHERCHENT LEURS VOIX...

La chorale de Bazainville, **CHŒUR DE BAZ** recherchent de nouveaux choristes.

Contacts :

Véronique Pebayle (06 77 22 79 01)
Annie Dewitte (06 13 02 47 09).

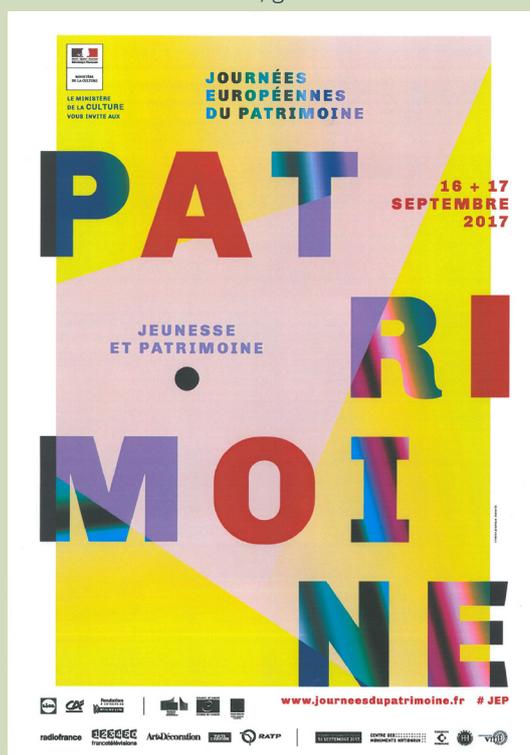
BOURSE D'ÉCHANGE DE PLANTES ET EXPOSITION SUR LES JARDINS :

Le samedi 7 octobre de 14 h à 18 h à l'étang

Cette année encore, la commune organise la bourse d'échange de plantes, ouverte à tous et gratuite.

Sera présentée une exposition très complète sur les jardins et leur évolution au fil du temps et des modes.

Cette manifestation sera également l'occasion de communiquer sur les projets de Condé sur le fleurissement et les espaces verts, ainsi que sur la participation au concours « Villes et villages fleuris ».



MALADIE DE LYME



© Aksenova Natalya, Shutterstock

PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES

Les tiques sont des insectes vivant dans les zones boisées et humides, les herbes hautes, les jardins urbains et les parcs. Elles se nourrissent du sang de leur hôte, animal ou humain et peuvent transmettre des maladies, dont la maladie de Lyme. Elles sont actives d'avril à novembre.

Le meilleur moyen de se protéger est la prévention : port de vêtements clairs et couvrants, examen soigneux au retour à la maison, du cuir chevelu aux orteils.

En cas de piqûre, le plus souvent indolore, il faut retirer la tique le plus rapidement possible, avec un tire-tique ou une pince, puis désinfecter soigneusement.

La tique arrachée, il faut la tuer sans la toucher à mains nues et la mettre à la poubelle.

Il faut ensuite surveiller la zone piquée pour vérifier l'apparition éventuelle de signes d'infection (lésion cutanée de plus de 5 cm de diamètre) accompagnée de courbatures, fatigue, malaise.

En cas de doute, il ne faut pas hésiter à consulter son médecin qui pourra prescrire un traitement antibiotique.

Plus la maladie de Lyme est diagnostiquée tôt, plus elle pourra être efficacement traitée et guérie.

Infos sur le site du Ministère de la Santé, rubrique Maladie de Lyme :

<http://www.social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies-/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>

RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018 : LE 4 SEPTEMBRE 2017

INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LE SIVOM ABC,
ACCÈS SUR LA PLATEFORME DES FAMILLES ABC.

Tarifs des services périscolaires :

Frais de dossier : 16 € par enfant et par année scolaire

Transport scolaire : 48 € par enfant et par année scolaire

Etude dirigée : forfait de 36 €/ mois pour 3 jours/semaine

et 46 €/mois pour 4 jours/semaine.

Accueil périscolaire, en fonction du quotient familial :

✓ De 2.32 € à 3.32 € le matin

✓ De 3.88 € à 5.53 € le soir

✓ De 5.43 € à 7.76 € la journée

✓ De 3.88 € à 3.88 € après l'étude (18h)

Présence exceptionnelle non prévue : 11 € le matin, 16 € le soir et après l'étude.

L'ABC gère à présent les cantines scolaires, inscriptions comprises :

Le tarif des cantines :

Maternelle à Bourdonné : 5 €/repas

Elémentaires à Condé et Adainville : 5.05 €/repas

La facturation est mensuelle et les inscriptions doivent être faites avant le 20 du mois précédant l'utilisation des services.

STIF :

horaires des transports scolaires et inscription Scol'R pour 2017/2018 sur le lien : scol-r-css.stif.info

ALLOCATION
LE RENTRÉE
SCOLAIRE

Profitez
de l'été,
la Caf
s'occupe
de la rentrée

Si votre enfant a
entre 16 et 18 ans,
déclarez sa scolarité
sur caf.fr et recevez votre
allocation avant la rentrée

Pour les enfants de 6 à 15 ans,
c'est automatique



SIVOM ABC
ADAINVILLE - BOURDONNÉ - CONDÉ SUR VESGRE
DÉPARTEMENT DES YVELINES (78)

Horaires - Écoles



HORAIRES DES ÉCOLES

	Adainville	Condé-sur-Vesgre	Bourdonné
Accueil du matin	8h25-8h35	8h35-8h45	8h40-8h50
Sortie midi	11h35	11h45	11h50
Accueil de l'après-midi	13h15-13h25	13h25-13h35	13h35-13h45
Sortie soir	16h25	16h35	16h45

Horaires - Transport scolaire



MATIN : HORAIRES DE MONTÉE

1	Ecole de Bourdonné	7h55
2	La Pillaiserie	8h04
3	Le Breuil	8h07
4	Ecole de Condé-sur-Vesgre	8h11
5	Le Tabor	8h14
6	La Jaunière	8h24
7	École d'Adainville	8h28
8	École de Condé-sur-Vesgre	8h40
9	École de Bourdonné	8h45

SOIR : HORAIRES DE DESCENTE

1	École d'Adainville	16h28
2	École de Condé-sur-Vesgre	16h40
3	École de Bourdonné	16h50
4	École de Condé-sur-Vesgre	17h00
5	La Pillaiserie	17h15
6	Le Breuil	17h18
7	École d'Adainville	17h23
8	La Jaunière	17h26
9	Le Tabor	17h30

L'ANNEXE BY ELL'M COIFFURE

ELL'M Coiffure

Votre salon **ELL'M Coiffure** développe ses services en créant **L'Annexe**. Qui mieux qu'une coiffeuse de par son métier visagiste peut trouver la perruque qui vous correspondra le mieux ? Nous sommes tous touchés un jour (un proche, un ami, une connaissance

en entourage) ou plus simplement vous avez envie de pouvoir vous montrer parfois, sous une autre apparence, de décider sans que cela devienne irrémédiable, d'avoir des cheveux courts ou au contraire, sans attendre des mois et des mois, avoir le plaisir d'exhiber des cheveux longs.

L'annexe est un espace individuel entièrement dédié aux prothèses capillaires afin de garantir un service discret, répondant aux exigences des dispositifs médicaux.

CONDE SUR VESGRE

salle polyvalente, rue des Brières (78)



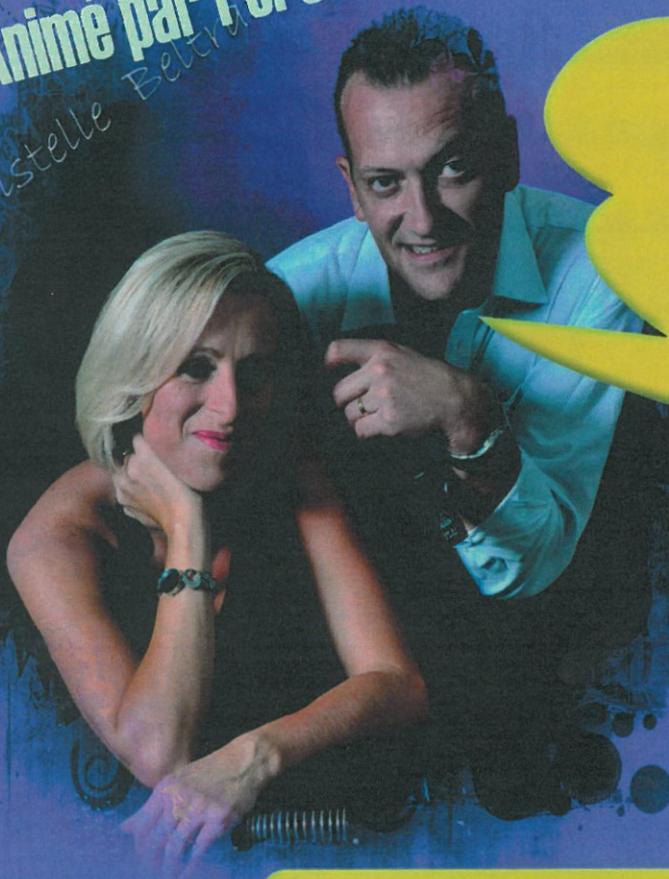
THÉ DANSANT



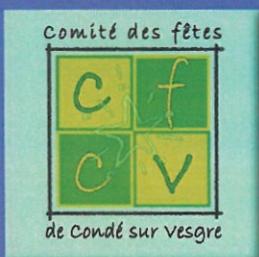
Animé par l'orchestre Cristelle Beltrame

**Dimanche
15 Octobre
2017**

14h30 - 18h30



Entrée 12 € avec une pâtisserie
et une boisson chaude



Réservation obligatoire avant le 12 Octobre
www.cfcv78.fr - Mairie et 06 32 09 58 47